



RÉPUBLIQUE DU GABON

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE

« EOG 2025 A TRANCHES MULTIPLES »

**"ENSEMBLE, BÂTISSONS LA CITÉ ADMINISTRATIVE
QUI DESSINERA LE FUTUR RADIEUX DU GABON !"**

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION DU 20/03/2025 AU 16/06/2025

**85 MILLIARDS
DE FCFA**

PRIX D'OBLIGATION
10 000 F CFA

Tranche A

5,6%

MATURITÉ 02 ANS

Tranche B

6%

MATURITÉ 03 ANS

CO-ARRANGEURS		CO-CHEFS DE FILE	
			
SYNDICAT DE PLACEMENT			
			

Le Document d'Information de la présente opération est enregistré par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-02/25 du 25 mars 2025



RAPPORT DE CLOTURE EOG 2025 A TRANCHES MULTIPLES



**"ENSEMBLE, BÂTISSONS LA CITÉ ADMINISTRATIVE
QUI DESSINERA LE FUTUR RADIEUX DU GABON !"**

SOMMAIRE

1-PRESENTATION DE L'OPERATION.....	4
1.2. CADRE DE L'OPERATION	4
1.2. OBJET DE L'EMPRUNT ET DESTINATION DES FONDS	5
1.3. AVANTAGES DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CITE ADMINISTRATIVE	6
1.4. CARACTERISTIQUES DE L'EMPRUNT.....	7
2- DATE DE JOUISSANCE ET TABLEAUX D'AMORTISSEMENT	9
2.1. DATE DE JOUISSANCE	9
2.2. TABLEAUX D'AMORTISSEMENT	9
3- DEROULEMENT DE L'OPERATION	9
3.1 CONTEXTE.....	9
3.2. LANCEMENT DES SOUSCRIPTIONS	10
3.3. LIBERATION DES PRISES FERMES	10
3.3. PLACEMENTS ORDINAIRES	11
3.4. SYNTHESE GLOBALE DES SOUSCRIPTIONS	11
6. ANNEXES	17
6.1. LISTE DES TABLES.....	17
6.2. LISTE DES FIGURES.....	17



**"ENSEMBLE, BÂTISSONS LA CITÉ ADMINISTRATIVE
QUI DESSINERA LE FUTUR RADIEUX DU GABON !"**

1- PRESENTATION DE L'OPERATION

1.2. Cadre de l'opération

En 2024, l'activité économique nationale évoluerait dans un environnement relativement favorable, malgré le ralentissement de la croissance mondiale à 3,2% contre 3,3% en 2023. Ce contexte devrait tirer profit d'un recul de l'inflation mondiale, en dépit de l'enlisement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

La croissance du PIB mondial devrait se redresser légèrement pour atteindre 3,3% en 2025 en dépit de la persistance du conflit au Proche-Orient. Cette évolution se ferait dans un environnement marqué notamment par la détente des pressions inflationnistes (4,4% contre 5,9% en 2024) et la légère augmentation du volume du commerce (3,4% contre 3,1% en 2024).

En 2024, l'activité économique nationale évoluerait dans un environnement relativement favorable, malgré le ralentissement de la croissance mondiale à 3,2% contre 3,3% en 2023. Ce contexte devrait tirer profit d'un recul de l'inflation mondiale, en dépit de l'enlisement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Au niveau interne, l'activité économique devrait se relever à +3,4% en 2024 après +2,4% en 2023. Celle-ci serait liée au dynamisme attendu dans tous les secteurs d'activité.

Au niveau national, l'activité économique poursuivrait son expansion pour s'établir à +3,7%. Elle bénéficierait de la mise en œuvre des projets de développement initiés par le Gouvernement de la Transition.

Toutefois, plusieurs facteurs pourraient impacter à la baisse la croissance projetée. Il s'agit notamment du poids important des subventions dans le budget, des conditions d'accès aux financements ainsi que les difficultés logistiques au niveau interne (état de la voie ferrée, les infrastructures routières et la disponibilité de l'énergie).

Au regard des nombreux défis inhérents au processus de transition et de restauration des institutions, le Gouvernement intensifiera les actions visant à l'amélioration de la gestion des finances publiques.

Le Gouvernement prévoit l'élaboration d'un plan d'optimisation des financements extérieurs. Ce plan intégrera un volet de formation de haut niveau, afin de diffuser les procédures de travail et d'améliorer la gestion des financements contractés par l'État.

Le Gouvernement vise, à l'instar de l'instruction sur les recettes affectées intervenue en 2021, la gestion rigoureuse et transparente de l'utilisation faite des recettes affectées.

Dans l'objectif de maintenir le respect des règles et des principes budgétaires, conformément aux directives communautaires, le Gouvernement maintiendra des efforts consentis dans la mise en œuvre de certaines actions.

Sur le plan sectoriel, le Gouvernement de la Transition poursuivra sa politique axée sur le développement des infrastructures, l'amélioration du système de santé et des conditions de vie des citoyens, le renforcement du système éducatif ainsi que la diversification de l'économie. Ce qui se traduirait par la poursuite des différentes réformes et chantiers entrepris par le CTRI en matière d'investissement dans le domaine du développement des infrastructures, du développement humain et de prospérité partagée, de la diversification et des opportunités de croissance et enfin des services généraux, de l'ordre et de la sécurité publics.

Les efforts entrepris dans la réalisation des grands chantiers initiés par le CTRI seront maintenus. Il s'agira de poursuivre la modernisation des voiries urbaines et péri-urbaines, tout en disposant de l'ensemble des outils d'aide à la décision pour garantir les meilleures conditions de circulation en interne et d'accessibilité dans la sous-région. A cet effet, les priorités pour 2025 sont axées sur le maintien du financement des routes nationales, la poursuite du remplacement des ponts en bois par des ponts métalliques, la réalisation et réactualisation des études des routes reliant Libreville aux capitales provinciales, la poursuite des voiries du Grand Libreville et la

réhabilitation des voiries sur les 8 provinces, la conception et réalisation de 2 fly-overs, de 4 passerelles piétonnes et du nouveau pont d'Ebel-Abanga, etc.

En matière de transport, le Gouvernement de la Transition ambitionne l'amélioration de la Sécurité de l'aviation civile, la Sûreté et facilitation du transport aérien, l'augmentation de la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne et la réduction de l'impact environnemental de l'aviation civile. A ce titre, un partenariat a été établi avec l'Université de l'Aviation d'Ethiopie, permettant une offre, sur une période de cinq (05) ans, de trois cent-trente (330) bourses estimées à 8,1 milliards de FCFA sur la période pour la formation de près de 300 étudiants en pilotage, personnel navigant commercial, en maintenance, en contrôleurs aériens et bien d'autres métiers du secteur. Par ailleurs, il ambitionne la réalisation des projets structurants sur le nouvel aéroport à Andem, les travaux de réhabilitation du LCT SETTE CAMA, l'acquisition de nouveaux équipements de sûreté de l'aviation civile, la réfection des installations du site GOMBE. Sur le plan maritime, fluvial et lagunaire, les efforts porteront sur la rénovation des chenaux aux ports de Port-Gentil et d'Owendo.

Les plus Hautes Autorités ont pour ambition de permettre au grand nombre de concitoyens l'accession à la propriété. Pour matérialiser cette volonté, le gouvernement va mettre un accent sur les travaux de construction d'un immeuble de 24 appartements au Lycée Léon MBA, l'aménagement de 55 Ha de parcelles (ANUTTC), la densification du réseau géodésique (PAT) et l'aménagement de la voie d'accès au lotissement MIBAKA (KOULAMOUTOU).

Sur le plan de la santé, les actions s'articuleraient autour du renforcement de la gouvernance du système de santé y compris la surveillance épidémiologique, la promotion de la santé, la mise en œuvre d'une médecine de proximité et l'achèvement des réformes sur le cadre institutionnel. Les financements seront alloués à la construction (avec équipements) de dix (10) centres de santé (salle accouchement, hospitalisation, radiologie primaire, laboratoire d'analyse), la construction de l'hôpital militaire de Franceville - pôle de spécialités d'uro-néphrologique et de transplantations rénales, la construction de l'hôpital militaire de Ndjolé - pôle de spécialités en traumatologie et la construction du pôle de spécialité multidisciplinaire éducatif de l'enfant en situation de handicap à Port-Gentil.

Concernant l'éducation et la formation professionnelle, les actions portent sur l'amélioration de la qualité des enseignements, l'amélioration du cadre d'apprentissage et l'augmentation de la capacité d'accueil. En vue de garantir la sécurité dans les établissements scolaires, le Gouvernement compte faire appliquer la politique de tolérance zéro face à la recrudescence des violences en milieu scolaire et l'interdiction des débits de boissons à proximité desdits établissements. Pour relever ce défi, certains projets seraient programmés, notamment de la construction et l'équipement de 22 complexes scolaires primaires et pré-primaires, la réfection des internats des lycées et collèges et la réhabilitation des centres de formation professionnelle existants.

Dans ce contexte, les opérations budgétaires, de trésorerie et de financement de l'Etat en 2024 s'équilibreraient en ressources et en charges à 4 047,5 milliards FCFA contre 4 056,8 milliards FCFA dans la Loi de Finances Initiale (LFI) 2024, soit une baisse de 9,3 milliards FCFA

Conformément à la stratégie d'endettement et à la Loi de Finances 2025, l'Etat Gabonais a prévu de mobiliser des ressources d'emprunt intérieur d'un montant global de 682,2 milliards de FCFA.

1.2. Objet de l'emprunt et destination des fonds

La stratégie d'endettement pour l'année 2025 se caractérise par un recours significatif à l'emprunt en vue de poursuivre et finaliser les chantiers en cours initiés par le gouvernement de la Transition. Bien que devant faire face à un service de la dette important, le gouvernement entend recourir à un niveau d'emprunt porteur d'une croissance économique positive favorisant la croissance économique profitable au plus grand nombre.

Par ailleurs, la restauration de la capacité d'autofinancement des entreprises domestiques constitue un enjeu majeur d'une reprise économique durable. Pour matérialiser cet objectif, le Gouvernement a opté pour la mobilisation d'un emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne (APE) sur le marché financier de la CEMAC.

Cet emprunt obligataire d'un montant de 85 milliards de FCFA, dont 60 milliards minimum en cash et 25 milliards en créances, à tranches multiples (5,6% pour la tranche A à maturité 2 ans et 6,0% pour la tranche B à maturité 3 ans) a fait l'objet d'un mandatement du Ministre de l'Economie et des Participations à Emerald Securities Services Bourse (ESS Bourse) en qualité d'Arrangeur et Chef de file Principal de l'opération.

Cet APE s'inscrit dans la continuité de la stratégie d'endettement public 2025-2027 initiée par la Loi de Finances 2025. Elle est particulièrement en phase avec les dispositions de la LFI 2025 qui autorise le Gouvernement à entreprendre dans le cadre de la gestion active de la dette, toutes opérations permettant de rendre liquides les moratoires et autres passifs inscrits dans son portefeuille de dettes intérieures.

Ainsi, le produit de l'émission de l'Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Epargne « EOG 2025 à tranches multiples » sur le marché financier des Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), sera dédié au financement de la construction de la Cité Administrative de l'Etat Gabonais

L'affectation des paiements se fera prioritairement au bénéfice des entreprises engagées dans le projet de construction de la Cité Administrative de l'Etat Gabonais. Les créances concernées et validées par l'émetteur seront payées directement par le compte de centralisation ouvert à cet effet.

1.3. Avantages du projet de construction de la cité administrative

L'Etat du Gabon s'est engagé dans la construction d'une cité administrative qui sera un des moteurs du pays et bénéficiera des nouveaux équipements.

L'ambition est de répondre aux nouvelles organisations des services, de moderniser le cadre de travail des agents et l'accueil des publics. La cité administrative permettra de mutualiser les espaces d'accueil, les équipements informatiques, les salles de réunions et de créer un restaurant inter administratif.

Les avantages du projet, sans être limitatif, pourraient se définir comme suit :

Réduction des charges locatives : L'un des principaux objectifs est de réduire les dépenses annuelles liées aux baux administratifs, qui s'élèvent approximativement à plus de 20 milliards de FCFA. En centralisant les administrations dans un espace dédié, l'Etat peut économiser sur les coûts de location.

Modernisation de l'administration : La cité administrative vise à offrir des infrastructures modernes et fonctionnelles pour les bureaux administratifs et les salles de conférences. Cela contribue à améliorer l'efficacité et la qualité du travail administratif.

Durabilité environnementale : Le projet intègre des éléments écologiques, notamment l'utilisation partielle de l'énergie solaire. Cela montre l'engagement du Gabon envers la durabilité et la protection de l'environnement.

Stimulation économique : La construction de la cité administrative et du centre d'affaires adjacent est prévue pour stimuler l'économie locale et attirer des investissements. Cela peut créer des opportunités d'emploi et dynamiser l'activité économique dans la région.

Amélioration de l'accès : Une voie de contournement est en cours de construction pour faciliter l'accès à ce centre administratif. Cela permet de mieux desservir les citoyens et les entreprises qui interagissent avec les administrations publiques.



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« EOG 2025 A TRANCHES MULTIPLES »

7

1.4. Caractéristiques de l'emprunt

Table 1 : Caractéristiques de l'emprunt

Emetteur	Etat Gabonais
Dénomination	« EOG 2025 tranches multiples »
Nature de l'opération	Emprunt obligataire par appel public à l'épargne (APE)
Objet de l'opération	Financement de la construction de la Cité Administrative de l'Etat Gabonais combiné à l'apurement de la dette moratoire
Montant de l'émission	Quatre-vingt-cinq milliards (85 000 000 000) de FCFA, dont un minimum en cash de soixante milliards (60 000 000 000) et de vingt-cinq milliards (25 000 000 000) en créances répartis en deux tranches : - Tranche A : 42,5 milliards FCFA - Tranche B : 42,5 milliards FCFA Cette répartition pourra être ajustée par l'émetteur à la clôture de l'opération.
Prise ferme	Le montant de la prise ferme s'élèvera à 45 milliards F CFA. Toutefois, en cas de survenance d'une offre additionnelle de prise ferme validée par l'Emetteur, ce montant pourrait évoluer.
Valeur nominale	10 000 XAF
Prix d'émission	100% (Au pair)
Nombre de titres	8 500 000 d'obligations
Minimum de souscription	50 titres
Taux d'intérêt	Tranche A : 5,6% net par an Tranche B : 6% net par an
Forme des titres	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central (BEAC) et tenus dans les livres des teneurs de comptes agréés par la COSUMAF.
Durée de l'emprunt	Tranche A : Maturité deux (2) ans Tranche B : Maturité trois (3) ans
Période de souscription	La période de souscription est prévue du 20/03/2025 au 16/06/2025. Toutefois, cette période peut être modifiée en cas de besoin sous réserve de l'approbation préalable de la COSUMAF.
Date de jouissance	La date de jouissance des titres est fixée par l'Emetteur et le Consortium au 05 avril 2025
Fiscalité	Les intérêts afférents aux présentes obligations sont exonérés de tous impôts et taxes au Gabon. En sus, ils sont exonérés de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers dans les pays membres de la zone CEMAC. Pour les souscripteurs étrangers (non-résidents de la CEMAC), les revenus des titres issus de l'émission seront soumis à la législation fiscale en vigueur dans leurs pays de résidence respectifs. Les titres devant être cotés à la BVMAC, tous les revenus qu'ils généreront consécutivement à leur négociation sur le marché secondaire seront soumis aux régimes d'imposition des différents pays de résidence fiscale.
Paiement des intérêts	Les intérêts seront payables annuellement à partir de la première date d'anniversaire de la date de jouissance des titres.
Modalité de remboursement du capital	Le remboursement du capital sera in fine pour les deux tranches.
Rapatriement des produits des placements	Tous les rapatriements des produits des placements qui seront réalisés dans le cadre du remboursement d'emprunts contractés par l'Etat Gabonais auprès d'investisseurs non-résidents de la CEMAC, se feront librement, conformément à la réglementation de change en vigueur.
Clause de rachat	L'Etat du Gabon se réserve le droit de racheter ces titres sur le marché secondaire à compter de leur adhésion au système du Dépositaire Central. Les obligations ainsi rachetées seront annulées et les investisseurs remboursés.



"ENSEMBLE, BÂTISSONS LA CITÉ ADMINISTRATIVE
QUI DESSINERA LE FUTUR RADIEUX DU GABON !"

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

« EOG 2025 A TRANCHES MULTIPLES »

8

Mécanisme de paiement	A l'approche de chaque date de remboursement, les paiements seront initiés par le Chef de file et le Dépositaire Central (BEAC) à travers un courrier d'appel d'échéance adressé à l'Emetteur précisant le montant global de l'échéance (Intérêts et/ou Capital), ainsi que sa ventilation par société de bourse chargée de la conservation des titres. L'Emetteur donnera ainsi l'ordre à la BEAC de procéder au paiement de l'échéance (intérêts et/ou capital), par débit du compte séquestre, au profit des obligataires, via les intermédiaires agréés, teneurs de comptes – conservateurs de leurs titres.
Mécanisme de sûreté	Un compte séquestre intitulé « Dépôt Spécial – Amortissement de l'Emprunt Obligatoire de l'Etat Gabonais EOG 2025 à tranches multiples » sera ouvert dans les livres de la BEAC. Ce compte sera géré exclusivement par la BEAC qui l'approvisionnera le 15 de chaque mois à hauteur du douzième (1/12e) de l'annuité correspondant au principal et aux intérêts dus à la fin de chaque année conformément au tableau d'amortissement de l'emprunt, par débit d'office du Compte Unique du Trésor domicilié dans ses livres, tel que prévu dans la convention d'ouverture et de fonctionnement dudit compte.
Eligibilité au Refinancement	Les titres émis sont admis au refinancement auprès de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) selon les modalités prévues par son Comité de Politique Monétaire.
Pondération des titres	Les titres émis dans le cadre du présent emprunt bénéficieraient d'une pondération nulle (0%), accordée par la COBAC. Le remboursement de celui-ci étant sécurisé par le mécanisme de sûreté tel que décrit ci-dessus.
Méthode de placement	Un syndicat de placement est mis en place et comprend outre les membres du consortium, toute Société de Bourse dûment agréée par la COSUMAF ou toute banque ayant souhaité y adhérer.
Masse des obligataires	Les porteurs d'obligations de la présente émission seront groupés par l'émetteur, en une Masse jouissant de la personnalité juridique. Les représentants de la Masse des obligataires seront désignés après la clôture de l'opération et au plus tard trente (30) jours avant le premier amortissement de l'emprunt.
Assimilation	Les titres issus de la présente émission ne sont pas assimilables.
Arrangeur et chef de file	ESS BOURSE B.P. 5540, Douala Tel. (+237) 678 43 70 68 
Co-arrangeur	CCA BOURSE B.P. 30308 Douala- Cameroun Tel. (+237) 233 42 82 22 
Agents placeurs	    



**"ENSEMBLE, BÂTISSONS LA CITÉ ADMINISTRATIVE
QUI DESSINERA LE FUTUR RADIEUX DU GABON !"**

2- DATE DE JOUISSANCE ET TABLEAUX D'AMORTISSEMENT

2.1. Date de jouissance

La date de jouissance des titres est fixée au **05 avril 2025**.

2.2. Tableaux d'amortissement

Table 2: Tableaux d'Amortissement

Tranche	Montant en FCFA	Taux d'intérêt	Durée (ans)	Différé (ans)	Remboursement
A	42 500 000 000	5,60%	2	0	In fine

Échéances	Capital en début de période	Intérêts	Principal	Annuités	Capital en Fin de période
2026	42 500 000 000	2 380 000 000	-	2 380 000 000	42 500 000 000
2027	42 500 000 000	2 380 000 000	42 500 000 000	44 880 000 000	-
		4 760 000 000	42 500 000 000	47 260 000 000	

Tranche	Montant en FCFA	Taux d'intérêt	Durée (ans)	Différé (ans)	Remboursement
B	42 500 000 000	6,00%	3	0	In fine

Échéances	Capital en début de période	Intérêts	Principal	Annuités	Capital en Fin de période
2026	42 500 000 000	2 550 000 000	-	2 550 000 000	42 500 000 000
2027	42 500 000 000	2 550 000 000	-	2 550 000 000	42 500 000 000
2028	42 500 000 000	2 550 000 000	42 500 000 000	45 050 000 000	-
		7 650 000 000	42 500 000 000	50 150 000 000	

3- DEROULEMENT DE L'OPERATION

3.1 Contexte

L'emprunt obligataire de l'Etat du Gabon dénommé « EOG 2025 à tranches multiples », structuré en deux tranches, a été autorisé par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le visa N° COSUMAF-APE-02/25 du 25 mars 2025. L'opération a été ouverte au public à compter du 20 mars 2025.

La période de souscription a été marquée par une mobilisation progressive des investisseurs personnes morales et physiques. Des campagnes de sensibilisation et communication ont été menées dans les différents Etats membres afin de dynamiser la participation. Les agents placeurs ont assuré la centralisation des investissements et transmis régulièrement les informations au chef de file.



Le processus de souscription a été structuré de manière à garantir la transparence, l'équité et la conformité aux exigences réglementaires en vigueur. Un suivi hebdomadaire a permis d'ajuster la stratégie commerciale et d'accompagner les acteurs du marché dans la compréhension des caractéristiques de l'emprunt.

3.2. Lancement des souscriptions

Dès l'obtention de l'agrément de la COSUMAF, l'opération a été ouverte aux investisseurs selon les modalités définies dans le document d'information et la documentation nécessaire a été communiquée au réseau des agents placeurs à la date du 26 mars 2025. Le syndicat de placement est constitué de 05 sociétés de bourse listées ci-dessous :

- ESS BOURSE : Co-arrangeur et Co-chef de File
- CCA BOURSE : Co-arrangeur et Co-chef de File
- ELITE CAPITAL
- CBC BOURSE
- CONTRACTURER

3.3. Libération des prises fermes

Le 26 mars 2025, des demandes de libération des prises fermes ont été envoyées par mail à l'ensemble des preneurs fermes conformément aux délais prévus par la réglementation. Nous avons reçu le montant total des prises fermes attendues.

Le montant des prises fermes collecté s'élève à **66 693 200 000 FCFA**, soit 53 203 820 000 FCFA en cash et 13 489 380 000 FCFA en créances.

Table 3: Etat des prises fermes

AGENTS PLACEURS	TRANCHE A	TRANCHE B	CASH	CREANCES	MONTANT	%
ESS BOURSE	23 003 820 000	33 689 380 000	43 203 820 000	13 489 380 000	56 693 200 000	85%
CCA BOURSE	-	10 000 000 000	10 000 000 000	-	10 000 000 000	15%
TOTAL	23 003 820 000	43 689 380 000	53 203 820 000	13 489 380 000	66 693 200 000	100%

ESS BOURSE et CCA BOURSE ont collecté l'entièreté des prises fermes respectivement à haute de 56,7 milliards FCFA (85%) et 10 milliards FCFA (15%).

Les différentes prises fermes sont virées dans le compte de centralisation de l'opération dont les références sont les suivantes :

- Nom du bénéficiaire : **ESS BOURSE EOG 2025 A TRANCHES MULTIPLES**
- Code Banque : **40001**
- Code Agence : **09070**
- Numéro de compte : **07000903904**
- Clé : **31**
- IBAN : **GA2140001090700700090390431**
- Banque : **AFG BANK GABON**



3.3. Placements ordinaires

Les placements ordinaires font référence aux souscriptions enregistrées hors prises fermes. Durant toute la période de souscription, 03 sociétés de bourse sur les 05 que constituent le syndicat de placement ont réussi à mobiliser les souscriptions dans ce sens.

Les agents placeurs ont pu collecter des souscriptions ordinaires pour un montant de **53 217 516 650 FCFA**, soit 42 607 480 000 FCFA en cash et 10 610 036 650 FCFA en créances.

Table 4 : Etat des placements ordinaires

AGENTS PLACEURS	TRANCHE A	TRANCHE B	CASH	CREANCES	PLACEMENTS ORDINAIRES	%
ESS BOURSE	27 613 036 650	1 774 500 000	18 777 500 000	10 610 036 650	29 387 536 650	55,2%
CCA BOURSE	12 691 180 000	6 098 500 000	18 789 680 000	-	18 789 680 000	35,3%
CBC BOURSE	10 000 000	5 030 300 000	5 040 300 000	-	5 040 300 000	9,5%
TOTAL	40 314 216 650	12 903 300 000	42 607 480 000	10 610 036 650	53 217 516 650	100%

3.4. Synthèse globale des souscriptions

Dans le cadre de la présente opération, cinq (05) agents placeurs ont été mandatés pour collecter les souscriptions auprès des investisseurs. Chaque agent placeur a mobilisé ses équipes commerciales et ses réseaux de distribution afin de promouvoir l'opération, d'informer les clients sur les caractéristiques de l'emprunt, et de centraliser les souscriptions.

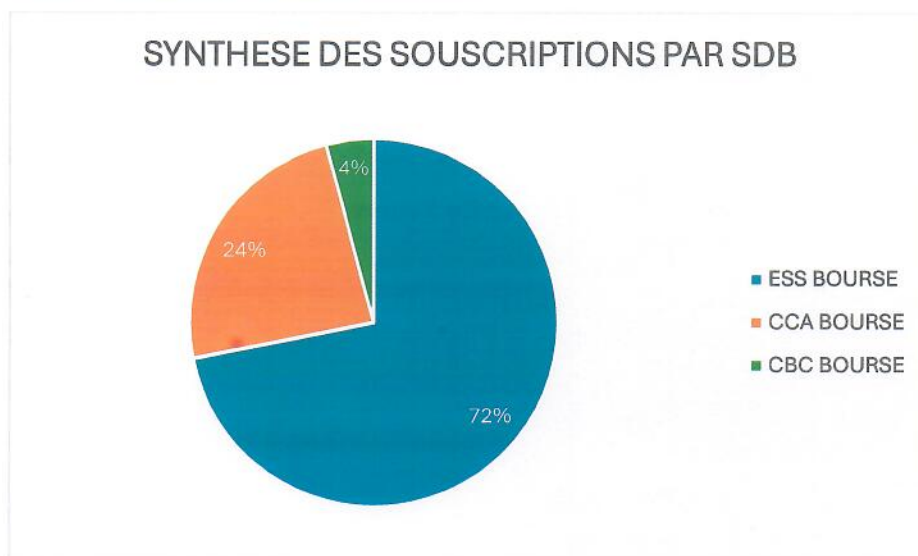
A la clôture de l'opération, les souscriptions globales recueillies par l'ensemble des agents placeurs s'élèvent à **119 910 716 650 FCFA**, soit une sursouscription à hauteur de **141,07%** du montant annoncé. La collecte globale est répartie suivant le tableau ci-dessous :

Table 5 : Synthèse des souscriptions par Société de Bourse

SYNTHESE DES SOUSCRIPTIONS PAR SDB						
AGENTS PLACEURS	TRANCHE A	TRANCHE B	PLACEMENT ORDINAIRE	PRISE FERME	TOTAL	%
ESS BOURSE	27 613 036 650	1 774 500 000	29 387 536 650	56 693 200 000	86 080 736 650	71,79%
CCA BOURSE	12 691 180 000	6 098 500 000	18 789 680 000	10 000 000 000	28 789 680 000	24,01%
CBC BOURSE	10 000 000	5 030 300 000	5 040 300 000	-	5 040 300 000	4,20%
TOTAL	40 314 216 650	12 903 300 000	53 217 516 650	66 693 200 000	119 910 716 650	100%



Figure 1 : Souscriptions par Société de Bourse



Ces chiffres traduisent l'implication des différents partenaires dans la réussite de l'opération et permettent d'apprécier la dynamique commerciale autour du placement. Un suivi régulier a été assuré pour centraliser les données et faire le point avec les différents acteurs.

4. REPARTITION DES SOUSCRIPTIONS PAR CATEGORIE D'INVESTISSEURS

4.1. Répartition par personnalité juridique

Pour le cadre du présent emprunt obligataire, une analyse des souscriptions selon la personnalité juridique des investisseurs permet de mieux apprécier la typologie des participants à l'opération.

A la clôture, les souscriptions enregistrées se répartissent entre **personnes morales** (Banques, Assurances, Sociétés, Sociétés de Gestion et Fonds d'investissement, Organismes de retraite/prévoyance et autres personnes morales) et **personnes physiques** (Fonctionnaires, salariés du secteur privé, commerçants et entrepreneurs, professions libérales, agents des organismes internationaux et autres personnes physiques).

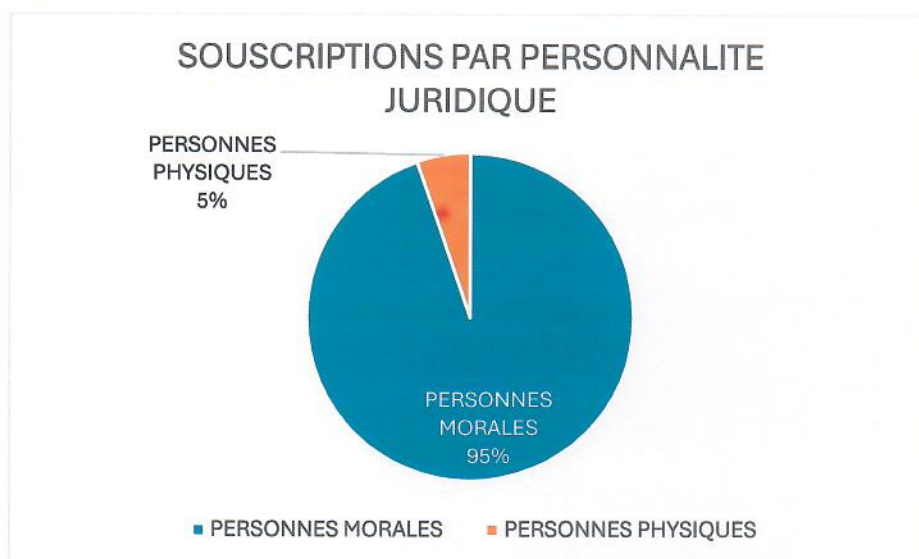
Cette répartition met en lumière la confiance des investisseurs institutionnels dans la qualité du placement, ainsi que l'intérêt croissant des particuliers pour les produits du marché financier régional.

Table 6: Répartition des souscriptions par personnalité juridique

SOUSCRIPTIONS PAR PERSONNALITE JURIDIQUE					
CATEGORIE	TRANCHE A	TRANCHE B	NOMBRE	MONTANT	%
PERSONNES MORALES	57 141 856 650	56 411 380 000	27	113 553 236 650	95%
PERSONNES PHYSIQUES	6 176 180 000	181 300 000	24	6 357 480 000	5%
TOTAL	63 318 036 650	56 592 680 000	51	119 910 716 650	100%



Figure 2: Souscriptions par personnalité juridique



Cette diversité de souscripteurs reflète le caractère inclusif de l'opération et conforte la dynamique de démocratisation de l'épargne sur le marché financier de la CEMAC.

4.2. Répartition par catégorie de personnes morales

Dans le cadre de l'opération d'appel public à l'épargne relative à l'emprunt obligataire EOG 2025 à tranches multiples, une analyse des souscriptions par catégorie de personnes morales permet d'identifier les principaux profils institutionnels ayant participé à la levée de fonds.

Les souscriptions des personnes morales proviennent d'acteurs variés du marché financier, témoignant de l'attractivité de l'opération pour différents segments de l'économie.

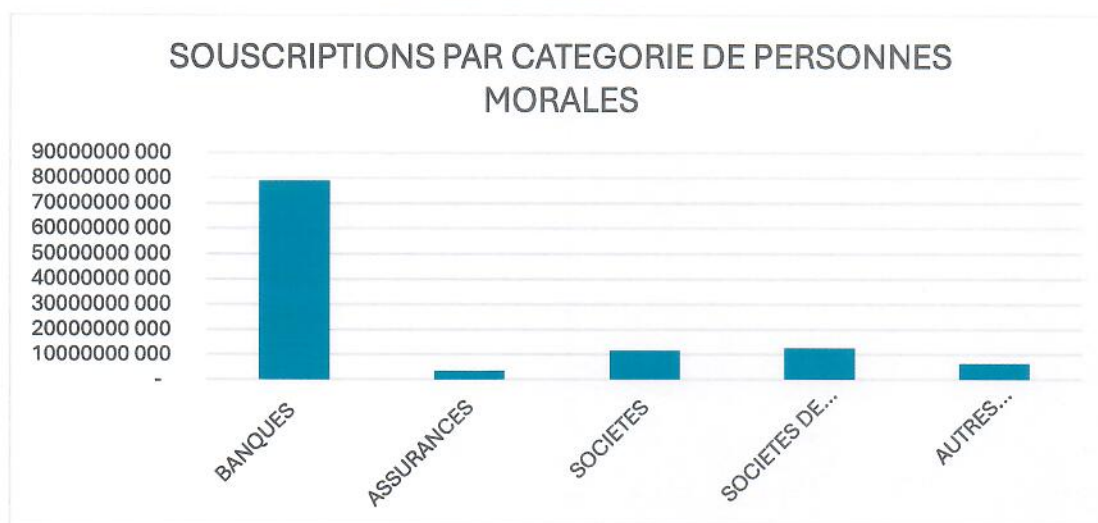
La répartition observée à la clôture est la suivante :

Table 7: Répartition des souscriptions par catégorie de personnes morales

SOUSCRIPTIONS PAR CATEGORIE DE PERSONNES MORALES			
PERSONNES MORALES	NOMBRE	MONTANT	%
BANQUES	7	78 978 760 000	69,55%
ASSURANCES	5	3 725 000 000	3,28%
SOCIETES	7	11 613 036 650	10,23%
SOCIETES DE GESTION ET FONDS D'INVESTISSEMENT	7	12 722 000 000	11,20%
AUTRES PERSONNES MORALES	1	6 514 440 000	5,74%
TOTAL	27	113 553 236 650	100%



Figure 3: Souscriptions par catégorie de personnes morales



Cette diversité d'acteurs institutionnels contribue à la solidité de l'opération et témoigne de la confiance placée dans la signature de l'Etat Gabonais.

4.3. Répartition par catégorie de personnes physiques

L'emprunt obligataire EOG 2025 à tranches multiples a suscité un réel intérêt auprès des personnes physiques, traduisant une volonté croissante des particuliers de diversifier leur épargne vers des produits financiers sûrs et rémunérateurs.

L'analyse des souscriptions par catégorie de personnes physiques révèle une participation diversifiée, structurée comme suit :

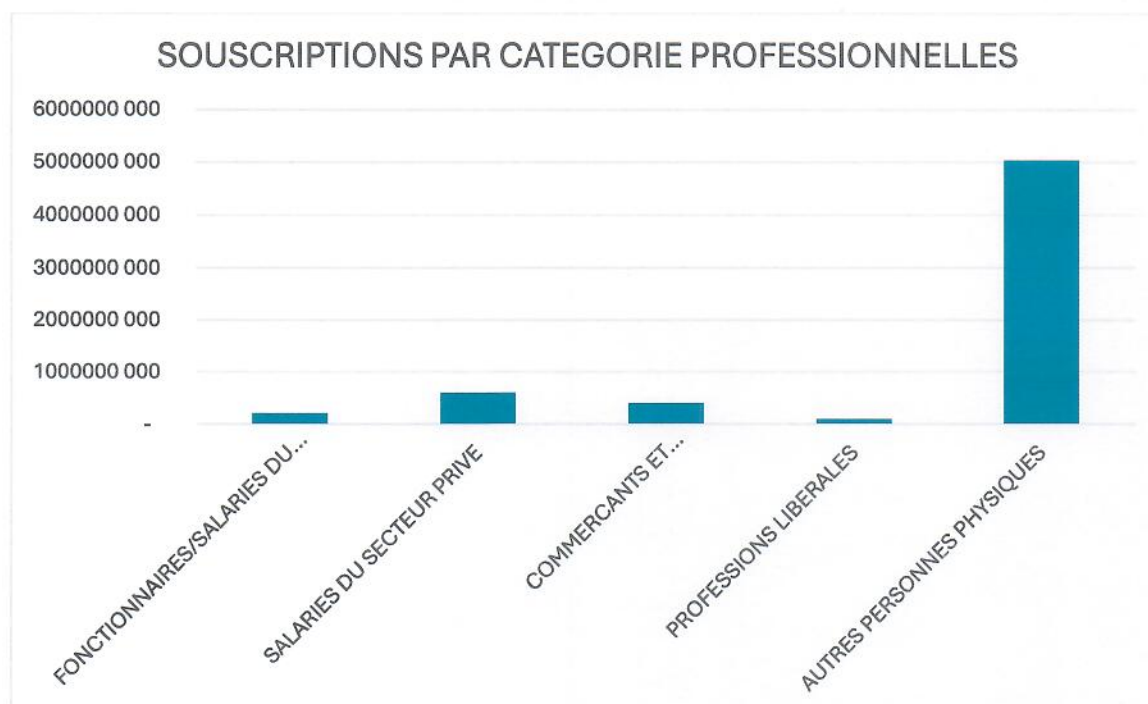
Table 8: Répartition des souscriptions par catégorie de personnes physiques

SOUSCRIPTIONS PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLES			
PERSONNES PHYSIQUES	NOMBRE	MONTANT	%
FONCTIONNAIRES/SALARIES DU SECTEUR PUBLIC	2	214 000 000	3,37%
SALARIES DU SECTEUR PRIVE	13	607 980 000	9,56%
COMMERCANTS ET ENTREPRENEURS INDIVIDUELS	5	405 000 000	6,37%
PROFESSIONS LIBERALES	1	100 000 000	1,57%
AUTRES PERSONNES PHYSIQUES	3	5 030 500 000	79,13%
TOTAL	24	6 357 480 000	100%



**"ENSEMBLE, BÂTISSONS LA CITÉ ADMINISTRATIVE
QUI DESSINERA LE FUTUR RADIEUX DU GABON !"**

Figure 4 : Souscriptions par catégorie de personnes physiques



Cette large représentation illustre l'intérêt grandissant des citoyens pour les produits du marché financier régional, et la réussite des actions de sensibilisation menées dans le cadre de cette opération.

4.4. Répartition par pays

A la clôture de cet appel public à l'épargne, les souscriptions ont été enregistrées dans trois (03) pays sur les six (06) pays de la zone CEMAC. Le Cameroun est le pays qui a mobilisé le plus de capitaux (53,43%) suivi du Gabon (46,49%) puis du Congo (0,08%).

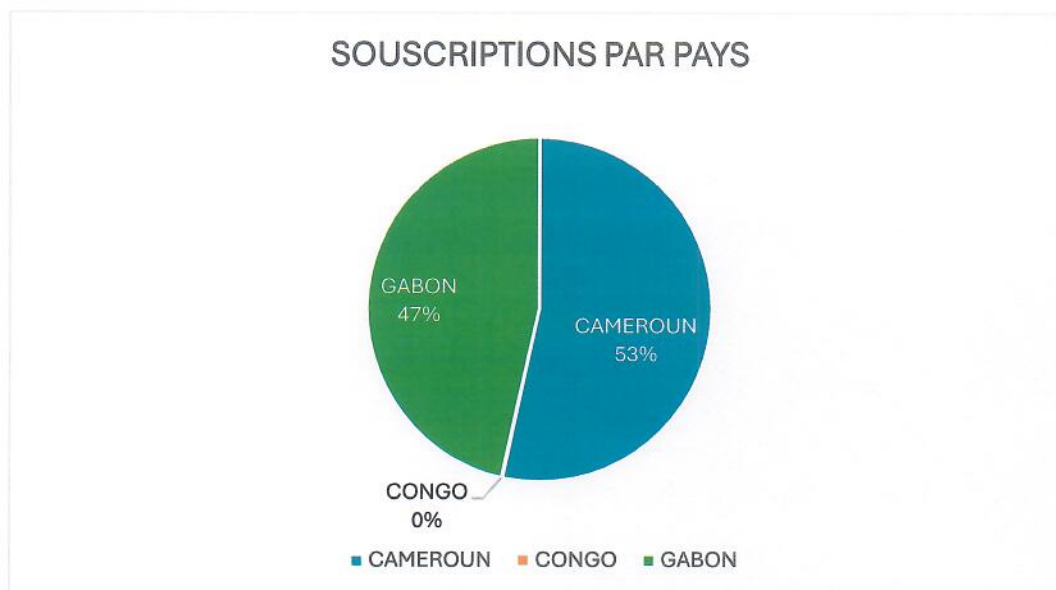
Table 9 : Répartition des souscriptions par pays

SOUSCRIPTIONS PAR PAYS					
CATEGORIE	TRANCHE A	TRANCHE B	NOMBRE	MONTANT	%
CAMEROUN	36 218 620 000	27 851 300 000	40	64 069 920 000	53,43%
CONGO	-	100 000 000	1	100 000 000	0,08%
GABON	27 099 416 650	28 641 380 000	10	55 740 796 650	46,49%
TOTAL	63 318 036 650	56 592 680 000	51	119 910 716 650	100%



**"ENSEMBLE, BÂTISSONS LA CITÉ ADMINISTRATIVE
QUI DESSINERA LE FUTUR RADIEUX DU GABON !"**

Figure 5 : Souscriptions par pays



5. RECUEIL DES DIFFICULTES

- **Date d'obtention du visa :** en effet la date de début de l'opération étant prévue pour le 20 mars 2025, nous n'avons obtenu le visa que le 25 mars 2025. Ce décalage de dates a entraîné une libération de certaines prises fermes hors délai.
- **Souscriptions timides en début d'opération :** Malgré la communication déployée, la première phase a enregistré un faible niveau de souscriptions, nécessitant des actions de relance.
- **Manque de réactivité de certains agents placeurs :** La remontée d'information et les actions commerciales sur le terrain ont parfois manqué de dynamisme.
- **Contraintes techniques lors des virements de fonds :** Quelques retards ont été observés dans le traitement des virements de fonds dans le compte de centralisation.
- **Environnement économique :** Dans un contexte régional marqué par une certaine prudence des investisseurs, certains porteurs de capitaux ont préféré rester en attente.



6. ANNEXES

6.1. Liste des tables

Table 1: Caractéristiques de l'emprunt.....	7
Table 2: Tableaux d'Amortissement	9
Table 3: Etat des prises fermes.....	10
Table 4: Etat des placements ordinaires	11
Table 5: Synthèse des souscriptions par Société de Bourse	11
Table 6: Répartition des souscriptions par personnalité juridique	12
Table 7: Répartition des souscriptions par catégorie de personnes morales	13
Table 8: Répartition des souscriptions par catégorie de personnes physiques	14
Table 9: Répartition des souscriptions par pays	15

6.2. Liste des figures

Figure 1: Souscriptions par Société de Bourse.....	12
Figure 2: Souscriptions par personnalité juridique	13
Figure 3: Souscriptions par catégorie de personnes morales	14
Figure 4: Souscriptions par catégorie de personnes physiques.....	15
Figure 5: Souscriptions par pays.....	16

